



Association Nationale des Puéricultrices(-teurs)

Diplômé(e)s et des Étudiants

Enquête étudiante

-

2017

ANPDE

132, avenue du Général Leclerc

75014 - PARIS

secretariat@anpde.asso.fr



L'ANPDE regroupe 3000 adhérent(e)s puéricultrices(teurs) et étudiant(e)s puéricultrices(teurs), qui assurent des responsabilités de plus en plus importantes, dans des domaines diversifiés : les soins, l'éducation, la gestion, l'encadrement.

Après la guerre, la France connaît le taux de natalité le plus bas d'Europe. La mortalité infantile est très élevée, beaucoup d'enfants meurent prématurément et sont hospitalisés. La médecine préventive est inexistante face aux fléaux sociaux (alcoolisme, tuberculose, syphilis). L'Ordonnance du 2 novembre 1945, met en place des mesures de protection en faveur de la mère et de l'enfant. De nouvelles perspectives pédiatriques apparaissent.

Le 13 août 1947, M. Robert PRINGENT, Ministre de la Santé, signait le Décret instituant le Diplôme d'Etat de Puériculture, ouvert aux infirmières, aux sages-femmes et aux assistantes sociales.

Cette année, nous célébrons ainsi les 70 ans de ce diplôme, devenu Diplôme d'Etat de Puéricultrice et ouvert aux infirmières et aux sages-femmes. S'il a depuis été actualisé, son programme actuel date toutefois de 1983.

La réingénierie de ce diplôme, plus que nécessaire pour tenir compte des évolutions de la société, a été reprise cette année. Elle devrait aboutir à un master pour la rentrée 2018 et ainsi permettre non seulement aux étudiantes puéricultrices de bénéficier du temps nécessaire à l'approfondissement de leurs connaissances, mais aussi leur offrir la possibilité de s'inscrire dans un parcours universitaire.

L'ANPDE, unique association professionnelle représentative de la profession de puéricultrice, oeuvre quotidiennement à la défense et la promotion de la spécialité à travers son conseil d'administration national et ses délégués régionaux. Elle est également un organisme de formation et organise chaque année les Journées Nationales d'Etudes des Puéricultrices.



En 2017, l'Association Nationale des Puéricultrices(-teurs) Diplômé(e)s et des Etudiants a lancé sa grande enquête sur les conditions de vie des étudiantes puéricultrices¹.

L'enquête a été diffusée sur les réseaux sociaux et par mail. Les étudiantes ont pu répondre via Google Form durant le premier trimestre 2017. En effet, certaines écoles organisent encore le début de la formation en janvier, même si la plupart des instituts de formation visent à se conformer au planning universitaire classique. Ainsi, l'organisation de l'enquête sur le premier trimestre nous a permis de solliciter l'ensemble des étudiantes.

Chaque année, plus de 1000 étudiantes décident de concrétiser leur projet professionnel et de débiter la spécialisation de puéricultrice. Selon les derniers chiffres fournis par la DREES, ce sont 1147 étudiantes qui étaient inscrites en 2014.

Cette année, 519 personnes ont répondu à l'enquête ANPDE. Si l'on se réfère aux données 2014 de la DREES, ce sont donc 45,25% des étudiantes puéricultrices qui ont répondu au questionnaire.

Cette enquête permet ainsi de dresser un état des lieux représentatif de la situation actuelle. Elle a porté sur différents points : l'entrée en formation (diplôme initial, mode de financement...), les conditions de vie durant la formation tant au niveau personnel que professionnel et le futur des étudiantes notamment leurs souhaits suite à leurs études.

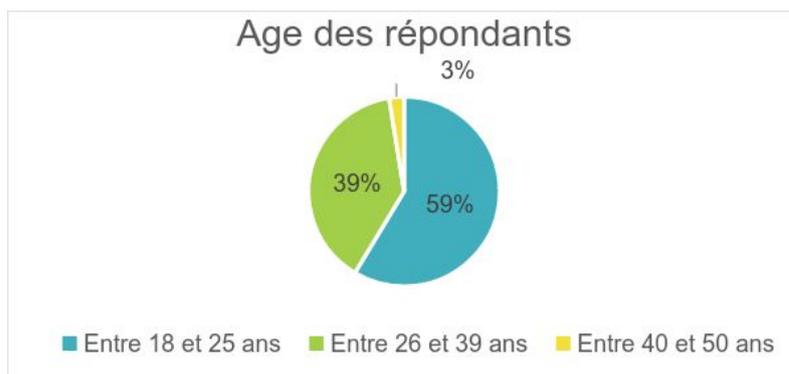
¹La représentation masculine dans la spécialité étant de seulement 1.8 %, nous emploierons le féminin par commodité tout au long de ce document.

Sommaire

Entrée en formation	4
Financement des études	6
Coût des études	6
Modes de financements	6
Caractéristiques des promotions	7
Nombre d'étudiants / Nombre de formateurs	7
Equipements disponibles pour les étudiants	7
Conditions de vie étudiante	8
Ressenti de la formation	12
Les points positifs perçus par les étudiantes en stage	13
Les points négatifs perçus par les étudiantes durant les stages	15
Carrière professionnelle	16
Remarques et commentaires des participantes	17
Conclusion	18

1. Entrée en formation

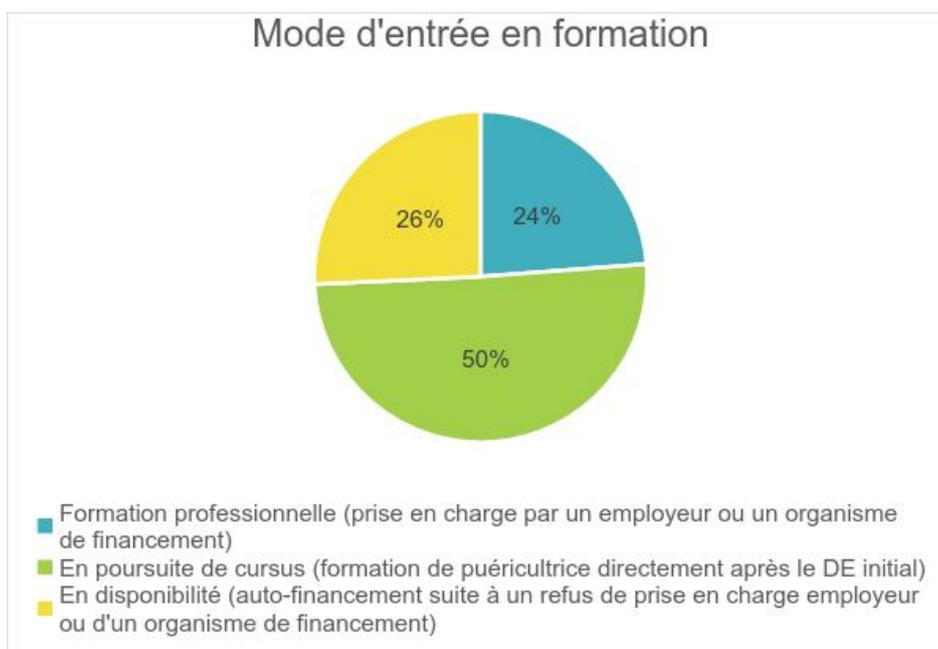
L'âge moyen des personnes ayant répondu à cette enquête est de 26 ans mais l'on note une diversité importante puisque les âges d'entrée en formation vont de 18 à 48 ans. On note toutefois que la majorité des étudiantes qui ont répondu à l'enquête ont entre 18 et 25 ans.



Toutes ces personnes ont un diplôme initial d'infirmière diplômée d'état (IDE), les études d'infirmière puéricultrice (IPDE) étant toutefois ouvertes également aux sages-femmes.

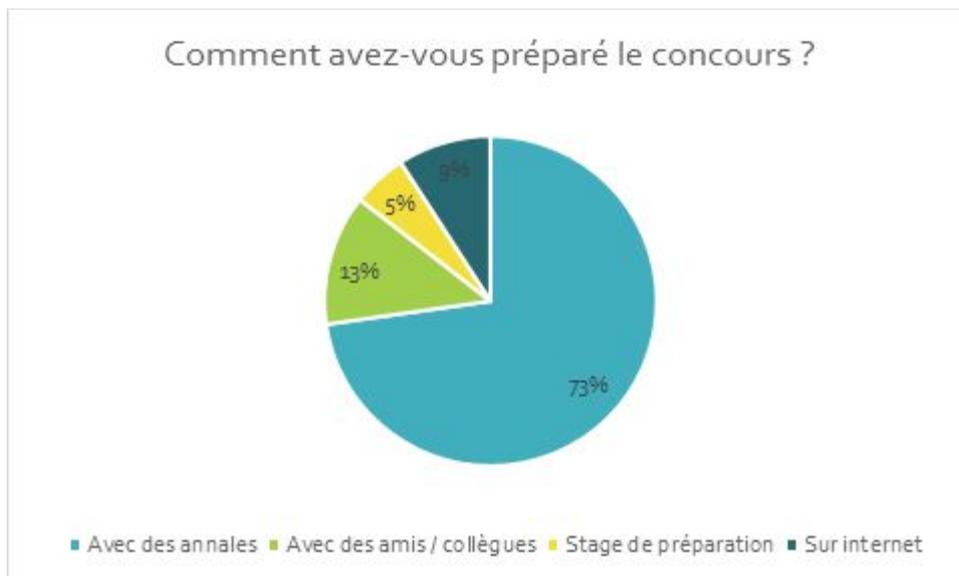
Les femmes sont surreprésentées à 99,2 %, notamment vis-à-vis de la formation d'infirmière diplômée d'état où elles représentent 83,2% des étudiants (chiffres DREES 2014).

Le mode d'entrée en formation en 2017 se fait majoritairement par la poursuite des études infirmières (50%). Toutefois, on remarque une réelle volonté de suivre cette formation car 26 % se mettent en disponibilité pour y accéder. Enfin, 24% relèvent de la formation professionnelle.

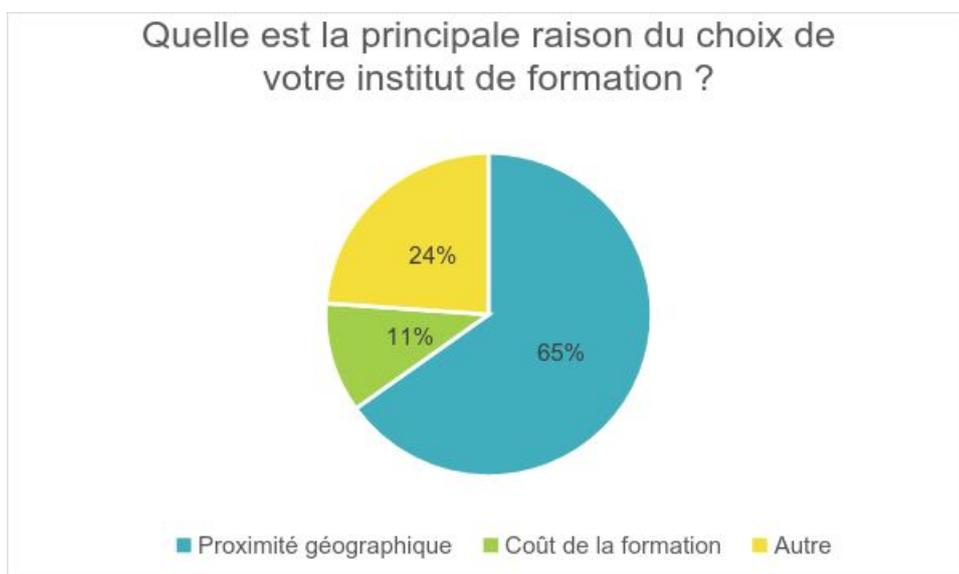


On note enfin que 11% des étudiantes ont bénéficié d'un report d'études, très majoritairement dû à un manque de financement par l'employeur ou les organismes de formation.

Concernant la préparation au concours, elle se fait principalement à l'aide d'annales corrigées, toutefois quelques personnes profitent de stages organisés le plus souvent par les instituts de formation.



Le choix de l'institut de formation est quant à lui conditionné majoritairement par la proximité géographique (65%), tandis que 11 % choisissent en fonction du coût de la formation. Enfin, 24 % choisissent leur institut de formation pour une autre raison. Il serait intéressant de savoir plus précisément les motivations de ces étudiants.



Enfin, 54 % des étudiantes choisissent d'entrer en formation suite à un projet professionnel précis, signe d'une véritable envie de faire cette spécialisation. Seules 3% entrent en formation en raison des débouchés offerts, ce qui est significatif de l'état actuel de la profession.

2. Financement des études

a. Coût des études

Il est tout d'abord intéressant de se rendre compte du coût des études pour une étudiante puéricultrice.

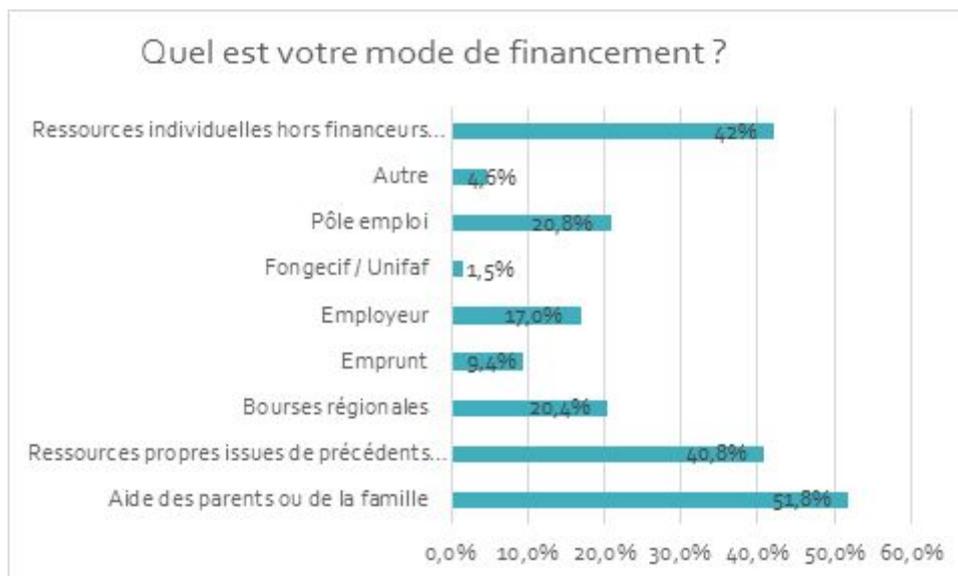
Sur le site internet de l'ANPDE est disponible une carte indiquant les tarifs de chaque institut de formation. Le coût moyen des frais de scolarité en 2017, pour une prise en charge individuelle, est de 5195€. S'ajoute à ce coût les frais de concours en moyenne de 97€ et les frais d'inscriptions en moyenne de 184€. **Le coût initial des études, sans compter les frais annexes, est donc en moyenne de 5476€,** une somme non négligeable. Dans le cadre d'une formation initiale, à la suite du diplôme d'infirmier par exemple, une prise en charge de la formation peut être fournie par les régions. Cependant, cela reste une décision politique, et avant la redéfinition des régions seules la moitié d'entre elles prenaient en charge la formation initiale.

b. Modes de financements

Les modes de financement pour chaque étudiante peuvent être multiples. Ainsi, à cette question, plusieurs réponses étaient envisageables. Sur le graphique ci-après, la première proposition « Ressources individuelles hors financeurs institutionnels » a été calculée en ne prenant en compte que les étudiantes n'ayant ni prise en charge employeur ou fond de formation, bourses régionales, ou autres.

On remarque donc que 52% des étudiantes ont dû faire appel à leurs parents ou à de la famille pour financer leurs études. De plus, 41% ont utilisées leurs ressources personnelles. Au total, ce sont 42% des étudiantes qui n'ont eu accès à aucune aide et ont dû prendre sur des fonds individuels. Pour 9,4%, un emprunt a été nécessaire.

Les financements employeurs ne représentent que 17%, ce qui montre la difficulté pour les professionnelles qui le souhaitent d'accéder à la spécialité.



Cela conditionne nécessairement l'entrée en formation puisque tout le monde n'aura pas les moyens de payer une année d'étude supplémentaire à plus de 5000€.

A l'inverse, seules 17 % des étudiantes travaillent durant leur formation. Cela peut s'expliquer par la densité des cours et des travaux demandés aux étudiantes qui rend difficile un travail salarié les jours de congés.

3. Caractéristiques des promotions

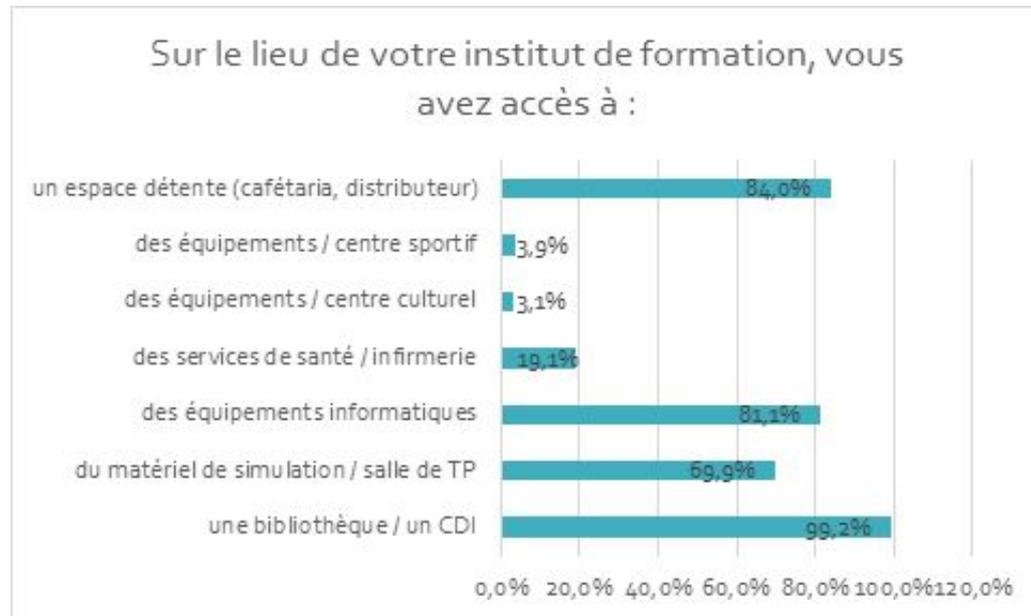
a. Nombre d'étudiants / Nombre de formateurs

Le nombre d'étudiants médian par promotion est de 42 étudiants, avec cependant de forte disparités puisque le nombre d'étudiants varie de 12 à 135. Le nombre de formateurs est bien sur également variable, avec un nombre médian de 3 formateurs par promotion. En croisant ces données, on s'aperçoit qu'il y a en moyenne 15 étudiants par formateurs. Cela peut poser questions notamment dans le suivi des étudiants et l'accompagnement pour les projets demandés en cours d'année (Action d'éducation à la santé et Mémoire de fin d'étude).

b. Equipements disponibles pour les étudiants

Concernant les équipements proposés aux étudiants, 57 % d'entre eux ont accès à une restauration collective. Les autres étudiants ont accès à une simple salle avec micro-onde.

Concernant les équipements de formation, une large majorité des étudiantes ont accès à une bibliothèque ou un CDI, à des équipements informatiques et des salles de travaux pratiques. Un espace détente est également disponible pour 84% des étudiantes. Toutefois seulement 19% des étudiantes puéricultrices ont accès à une infirmerie, ce qui semble aberrant pour une formation sanitaire. Les centres sportifs ou culturels sont quasi-absents des équipements proposés par les instituts de formation.

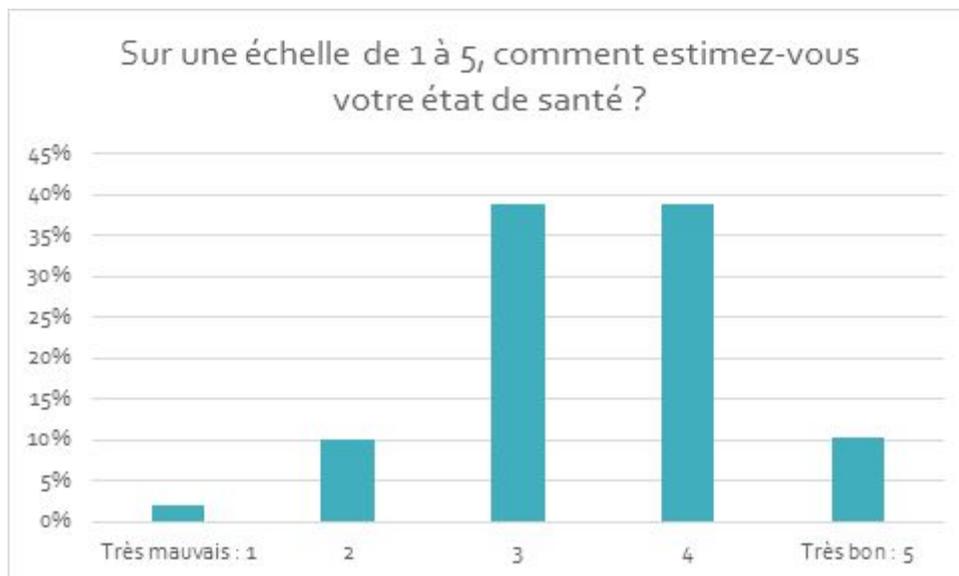
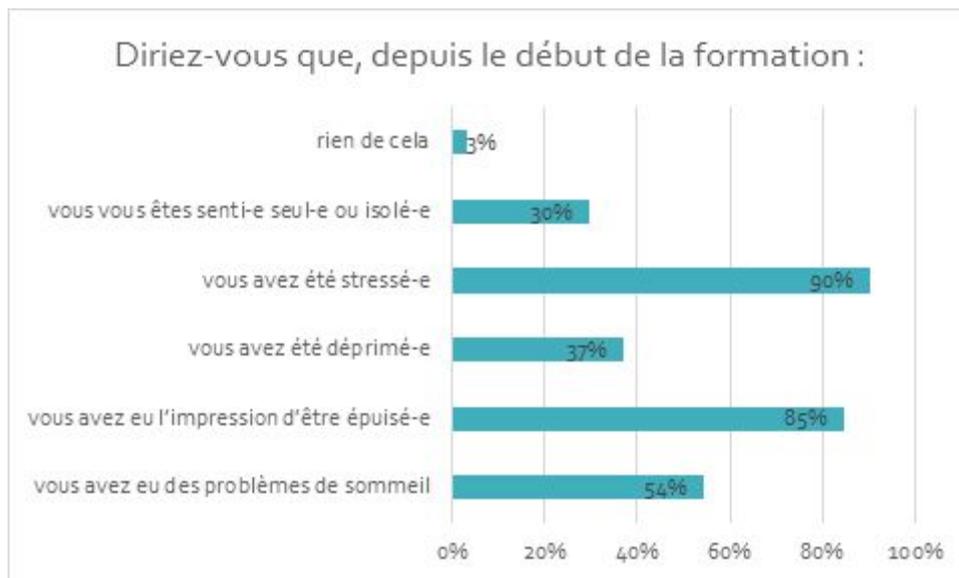


Il est à noter que 69 % des étudiantes n'ont pas d'association d'étudiantes puéricultrices dans leur institut de formation, et 81% n'ont pas de système de parrainage entre les anciennes et les nouvelles étudiantes.

Au total, 54% des étudiantes n'ont accès ni à un système de parrainage ni à une association d'étudiantes au sein de l'institut de formation. L'ANPDE reste donc bien la seule association représentative des étudiantes infirmières puéricultrices et peut être un soutien durant la formation.

4. Conditions de vie étudiante

Depuis le début de la formation et au moment de répondre au questionnaire, 85% des étudiantes se disent épuisées et 90% stressées. Il est tout de même à noter que 37 % des étudiantes se disent déprimées, 30% isolées ou 54% ayant des difficultés de sommeil, constat inquiétant alors que l'enquête a eu lieu durant le 1^{er} trimestre, et qui souligne l'intensité de la formation. En effet, 76 % des étudiantes considèrent que cette impression s'est accentuée au cours de la formation.



Relativement, quand on demande aux étudiantes de noter leur état de santé, 88% l'estime supérieur ou égal à 3 sur 5.

Point positif, 68% des étudiantes puéricultrices ont un groupe de parole ou d'analyses de pratiques au sein de leur institut de formation. Ce dispositif mériterait à être généralisé à l'ensemble des instituts.

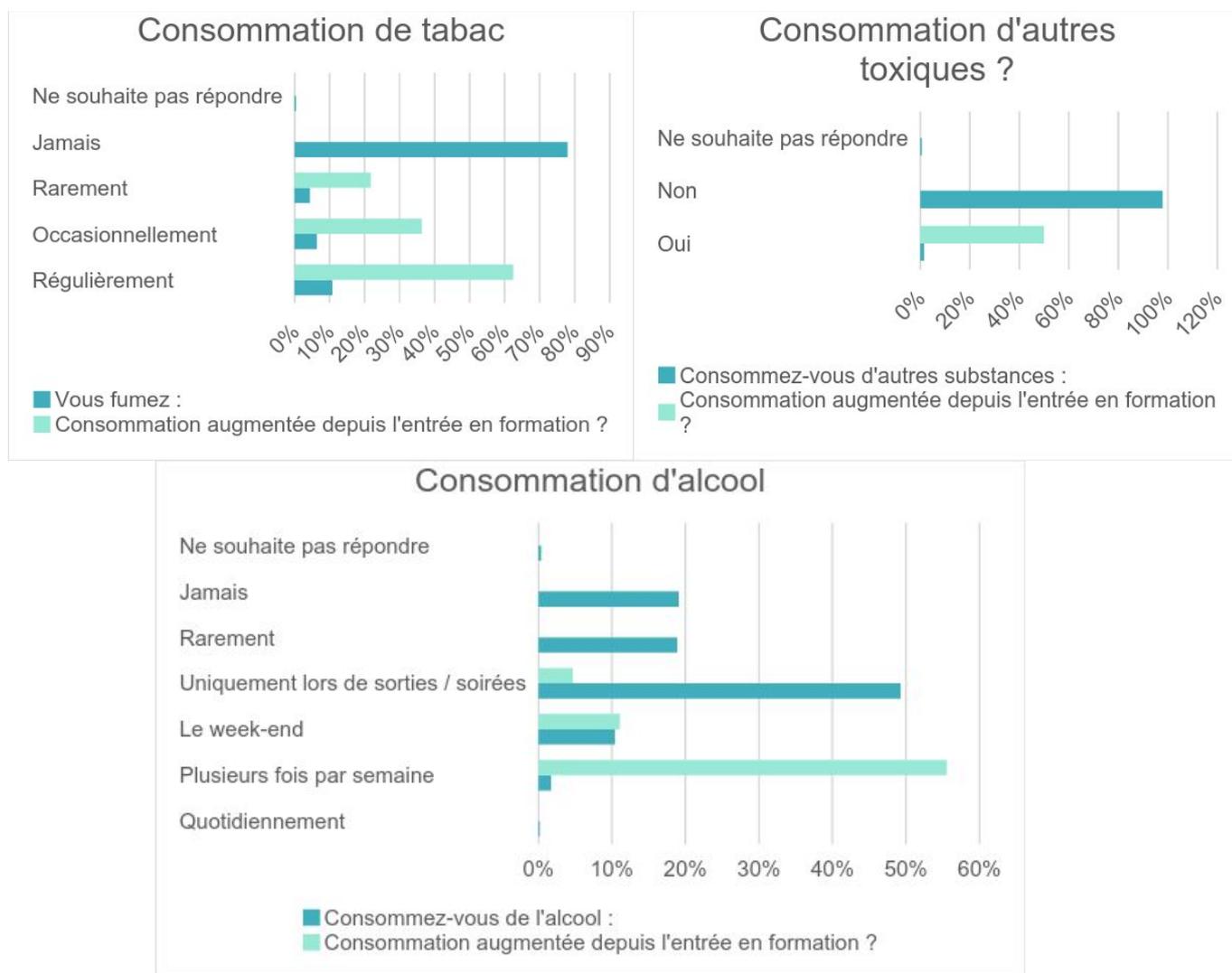
Moins de la moitié (45,5%) estiment avoir une alimentation adaptée, celle-ci pouvant également être impactée par l'absence de restauration collective.

Concernant l'activité sportive, 52% des sondées ne pratiquent jamais ou rarement une activité

sportive, alors que la moitié dit pratiquer de temps en temps ou régulièrement.

Pour ce qui est de la prise de toxiques, on remarque qu'une majorité d'étudiantes sont non fumeuses, 38% boivent rarement ou jamais, et 98% ne consomment pas d'autres substances.

En croisant ces données, on s'aperçoit que 18% des étudiantes puéricultrices qui ont répondu au questionnaires ne consomment ni alcool, tabac ou autres toxiques.

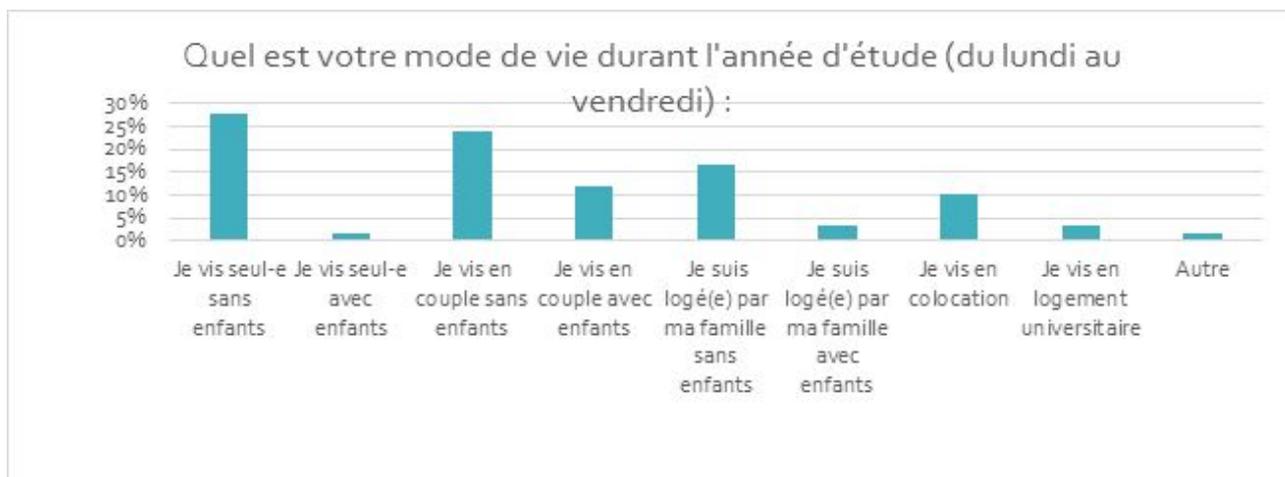


Dans le même temps, pour les étudiantes consommatrices de l'une ou l'autre de ces substances, le constat est plus inquiétant. Parmi les fumeuses régulières, plus de 60% ont augmenté leur consommation durant la formation, ce qui est valable dans une moindre mesure pour les fumeuses occasionnelles.

La consommation d'alcool est également légèrement augmentée durant la formation, avec toutefois

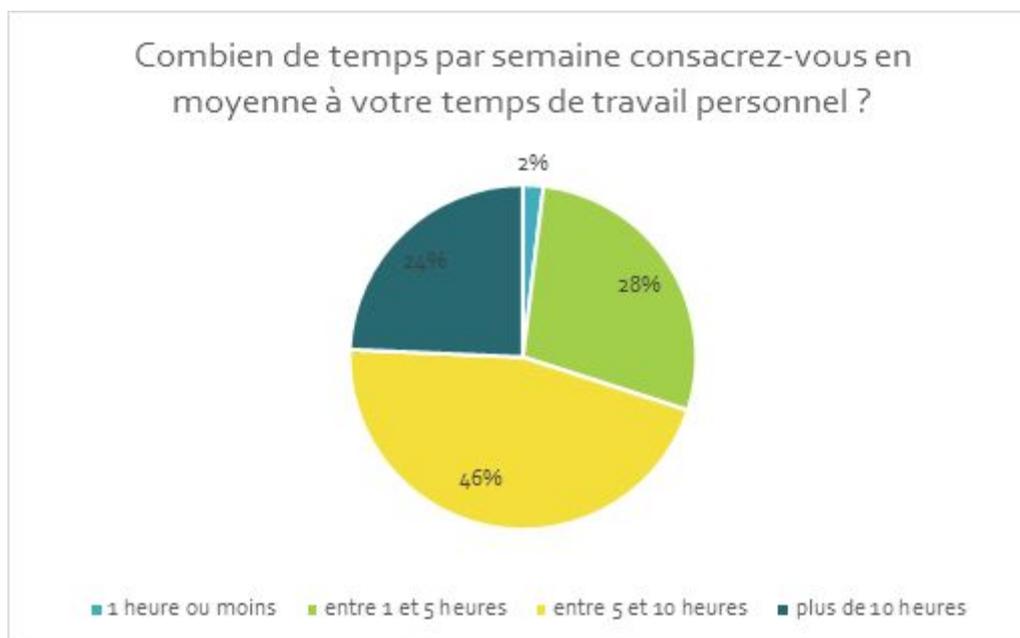
une augmentation inquiétante pour les consommatrices régulières. Ce dernier constat est également valable pour la consommation d'autres toxiques même si celle-ci reste marginale.

Vis-à-vis de leur logement et mode de vie en semaine, 28 % vivent seules sans enfants et 24 % en couple sans enfants. 20 % sont hébergés par de la famille.



La surface médiane des logements est de 45m², et le temps de trajet médian domicile-institut de formation est de 35 minutes.

Le temps de travail personnel pour 46 % des étudiantes est compris entre 5 et 10h hebdomadaires.



5. Ressenti de la formation

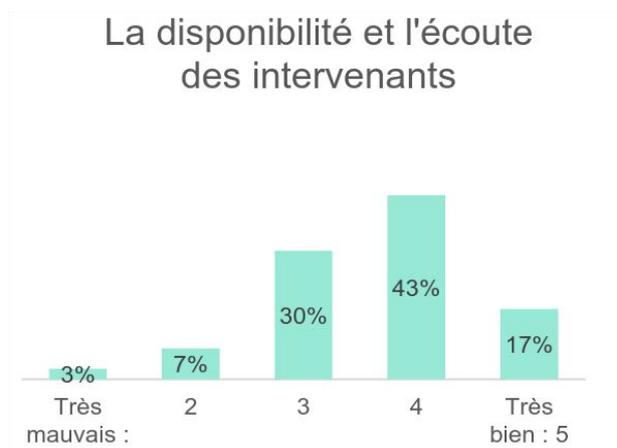
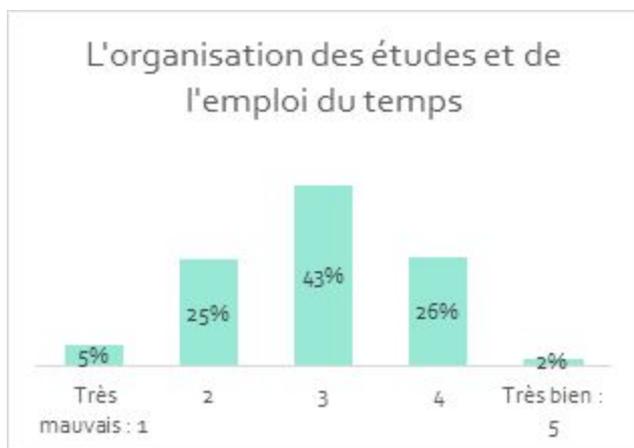
Il a été demandé aux étudiantes de donner leur ressenti général concernant des points spécifiques des études. Chacune pouvait noter les items de 1 à 5, respectivement de très mauvais à très bien.

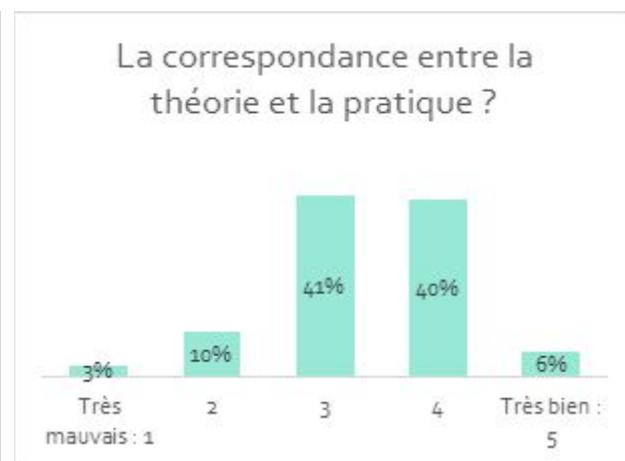
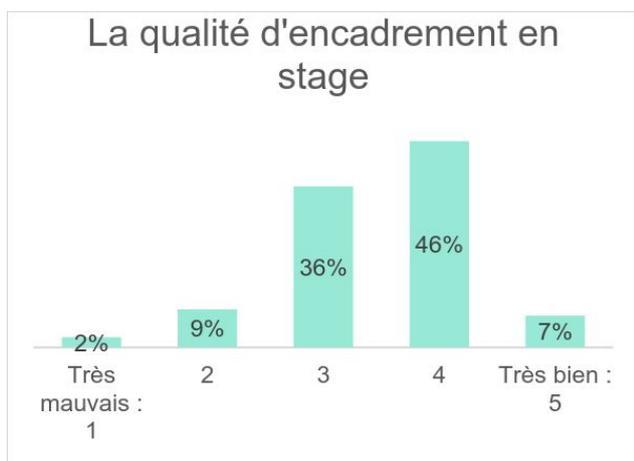
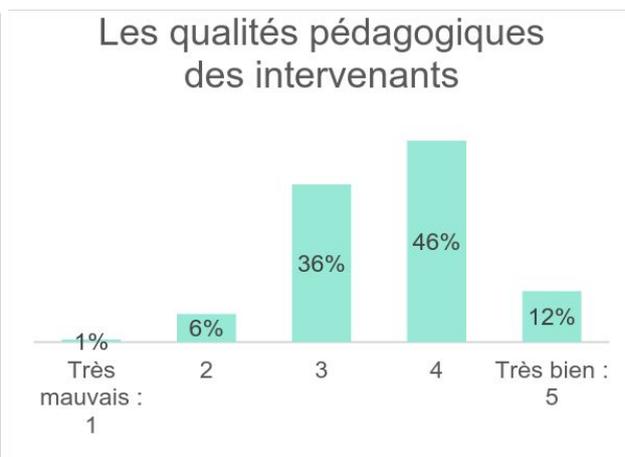
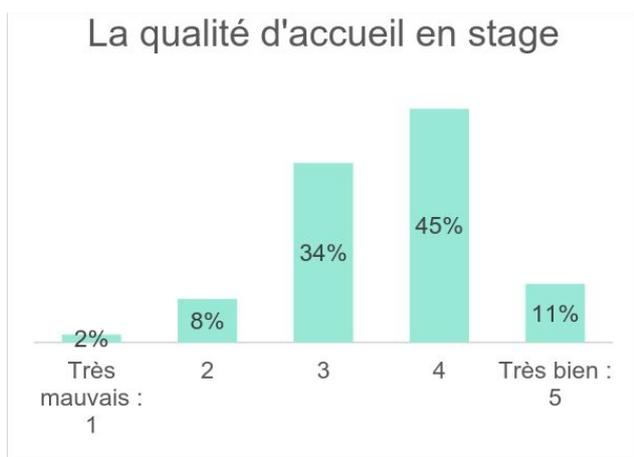
Concernant les points positifs, on voit que la disponibilité et l'écoute des intervenants est tout à fait satisfaisante dans 67 % des cas. De même, la qualité de l'accueil en stage et les qualités pédagogiques des intervenants sont tout à fait satisfaisantes pour la moitié des étudiantes.

Il est à noter que **88,23 % des étudiantes ont obtenu globalement les stages souhaités.**

A l'inverse, les points les plus négatifs sont **le rythme de la scolarité avec 89 % de personnes insatisfaites ou moyennement satisfaites.** De même **l'organisation des études et de l'emploi du temps** semblent problématiques avec **81 % de personnes insatisfaites ou moyennement satisfaites.**

Les points restants sont plus mitigés comme la correspondance entre la théorie et la pratique et la qualité de l'encadrement en stage qui reste très moyennement satisfaisante.





a. Les points positifs perçus par les étudiantes en stage

Sur les 519 étudiants qui ont répondu au questionnaire, 226 d'entre eux ont répondu à cette question ouverte, ce qui représente 50.1% des étudiants.

Les modalités de réponse laissant libre cours à la parole de l'étudiante, nous sommes amenés à retrouver plusieurs domaines évoqués comme positifs au cours des stages, au sein d'une même réponse. En tout, il nous est apparu **319 items** de réponses décrits par les étudiants.

Nous les avons regroupés en 8 thèmes principaux, présentés par ordre décroissant de fréquence d'apparition :

- 1) Près du quart des réponses mettent en évidence comme positif **l'encadrement par les tuteurs de stage** : leur accueil et leur disponibilité sont vécus comme souteneurs, bienveillants, et comme une ressource majeure dans la réussite du stage de l'étudiant.
- 2) Une partie importante des réponses concerne les bénéfices de mettre en lien **les apports théoriques des cours avec la pratique en stage**, et ce, afin de mieux intégrer les apprentissages
- 3) **La diversité des lieux de stage** (pédiatrie, néonatalogie, PMI, EAJE, maternité) que permet la formation est un atout essentiel pour la découverte de la richesse et la pluralité du métier d'infirmière puéricultrice.
- 4) Le fait d'être considéré comme professionnel de santé, infirmière, en formation de spécialité, crée un contexte d'apprentissage propice **aux partages d'expériences** avec les puéricultrices tutrices.
- 5) De cette même raison, (être déjà infirmière) et non plus en formation initiale, inciterait les encadrants à **davantage de confiance** dans les actes délégués, selon les étudiantes interrogées.
- 6) Les réponses relatives aux apprentissages apparaissent aussi dans une moindre proportion dans le discours des étudiantes : les apprentissages relationnels auprès de l'enfant et sa famille, semblent être les plus positifs au cours des stages.
- 7) Dans un deuxième temps les étudiantes valorisent l'apprentissage au cours des stages d'une posture professionnelle réflexive, et spécifique à la spécialité de puéricultrice.
- 8) Les apprentissages plus techniques apparaissent également comme des points positifs lors des stages, mais dans une moindre mesure.
- 9) Enfin, certaines étudiantes vont décrire leur stage comme marquant la confirmation de leur projet professionnel
- 10) D'autres ne pourront pas évoquer ce point, n'ayant pas encore fait de stage, ou bien un étudiant s'exprimant sur un vécu exclusivement négatif de ses stages.

On peut donc en conclure que, bien que les stages aient des objectifs bien définis d'acquisition de savoir-faire, savoir être, et d'une posture réflexive de l'étudiante, ces domaines n'apparaissent pas dans un premier temps comme les points positifs les plus mis en avant par les étudiantes.

L'encadrement pédagogique, tutorial est quant à lui valorisé par les étudiantes comme facteur de réussite d'un stage, lorsque ces professionnels sont perçus comme bienveillants, à l'écoute, disponibles, qu'ils perçoivent l'étudiante comme une collègue, professionnelle de santé à qui ils accordent un certain degré d'autonomie et de confiance.

b. Les points négatifs perçus par les étudiantes durant les stages

Concernant les points négatifs, le statut d'étudiante puéricultrice semble encore flou pour 32% des personnes interrogées, ce qui pose un réel problème de positionnement professionnel. La notion de spécialité dans la formation demande aux étudiantes d'avoir déjà acquis de solides bases en tant que professionnel, ce qui peut être encore difficile notamment en formation initiale.

De plus 12% des étudiantes regrettent l'absence ou la rareté des puéricultrices sur les terrains de stage. Il est dès lors encore plus difficile de se positionner comme étudiante de spécialité en étant encadrée par des personnes du même niveau de qualification (bien souvent infirmières).

Bien sûr, l'expérience de ces professionnelles joue et elles peuvent avoir beaucoup à transmettre, mais on comprend la difficulté de l'étudiante à trouver sa place. De fait, l'encadrement en stage semble insuffisant pour 9,6% des étudiantes et l'intégration à l'équipe est difficile pour 9,3%.

Dans une moindre mesure (de 1 à 7% des répondantes), la durée des stages est jugée trop courte, avec une charge de travail trop importante. En effet, en l'absence d'un allongement des études, la nécessité de réaliser un stage dans l'ensemble des secteurs d'activité de la puéricultrice ne permet pas de prendre le temps nécessaire.

La difficulté des transports pour se rendre sur le lieu de stage, notamment en l'absence d'indemnités de stage ou de frais de transport, est aussi mise en avant.

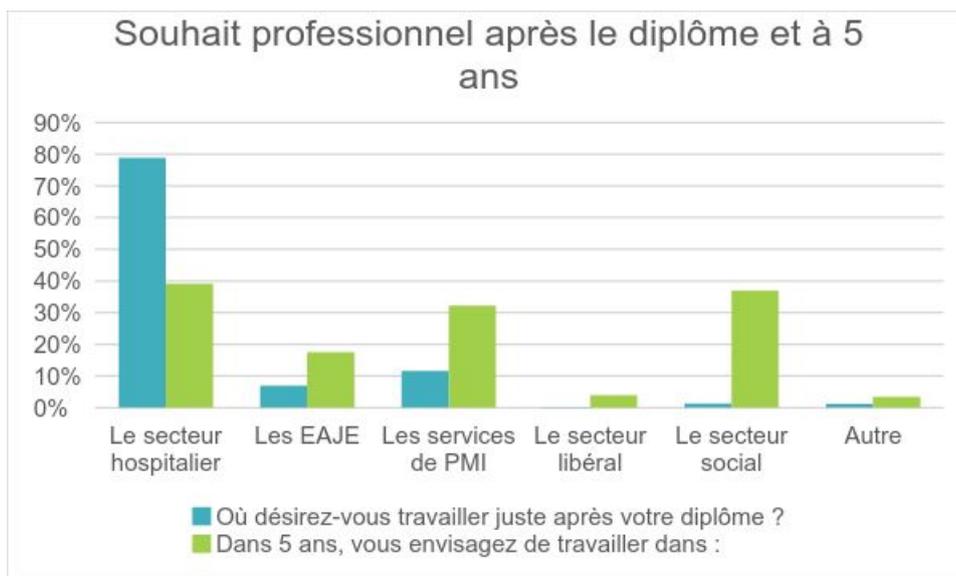
Nous avons également posé la question d'un enseignement en langue étrangère au sein de l'institut de formation et les souhaits des étudiantes.

On remarque **que 94 % des étudiantes interrogées n'ont pas accès à l'enseignement d'une langue étrangère**, pourtant plus que nécessaire dans un contexte européen et d'unification des formations. On voit que parmi celles-ci, 62% auraient souhaité accéder à cette formation.

De même, seules 10 % des étudiantes ont pu avoir accès à un stage ou un enseignement à l'étranger. Parmi celles qui n'ont pas eu cette possibilité, 56% l'auraient souhaité.

6. Carrière professionnelle

Pour faire le point sur les envies professionnelles des étudiantes mais également leur vision du futur, nous leur avons demandé où souhaiteraient-t-elles travailler après leurs études et où elles envisagent de travailler dans 5 ans :



Il existe une forte demande pour le secteur hospitalier après le diplôme d'état (79%) qui diminue très nettement 5 ans après, mais reste majoritaire avec 39 %. Cette diminution est notamment due à l'attrait pour la PMI, le secteur social et les EAJE dans la suite de sa carrière professionnelle.

Ce désir de changement vient-il plus spécifiquement des étudiantes ayant travaillé auparavant en secteur hospitalier (311 étudiantes soit 60% des répondantes) ? Effectuons un focus :



On note que les souhaits professionnels restent globalement les mêmes, excepté pour le secteur social. Ainsi quelle que soit l'expérience professionnelle précédente, les étudiantes puéricultrices souhaitent majoritairement exercer dans un premier temps en hospitalier, avant de se diriger vers des secteurs extra-hospitaliers que sont les EAJE ou la PMI.

De plus, 84 % des étudiantes pensent pouvoir trouver du travail dans leur région. Enfin, 45% souhaiteraient ou seraient intéressées par une possibilité de travailler à l'étranger.

7. Remarques et commentaires des participantes

La dernière question de cette enquête était une question ouverte pour obtenir des remarques ou des commentaires.

Le commentaire qui revient essentiellement a été de souligner l'intensité de la formation sur un an. Les sujets semblent pour de nombreuses étudiantes survolés, voir « baclés ». De fait, la demande d'une formation en 4 semestres (2 ans) est une réelle demande de la part des étudiantes. De plus, le référentiel de formation datant de 1983, il est relevé une incompatibilité avec ce qui est demandé plus tard dans l'exercice professionnel.

Une problématique récurrente est également l'absence totale d'indemnités de stage, ou encore de prise en charge des frais kilométriques pour se rendre sur le lieu de stage. Cet état de fait est à relier au coût de la formation, déjà très élevé, et à la majorité d'étudiantes en formation initiale sans financement institutionnel. De plus, les étudiantes sont plusieurs à trouver le financement des écoles opaques puisque malgré le coût de la formation, les moyens mis à disposition sont parfois limités (absence de documents et de supports pédagogiques). Enfin, il est relevé certaines demandes pour les étudiantes d'assister à des conférences payantes, qui ne sont pas prises en charge.

Les absences autorisées par les instituts de formation, que ce soit en stage ou en cours, sont

également très limitées et semblent poser problème.

Malgré les difficultés, la nécessité de la spécialité et les apports de cette formation sont fréquemment soulignés.

8. Conclusion

Les études de puéricultrices sont actuellement très attractives. En effet, malgré un coût élevé et une prise en charge de la formation initiale aléatoire, le nombre d'étudiantes en poursuite de formation suite au diplôme d'état d'infirmière reste majoritaire. L'absence, à ce jour, d'actes exclusifs pour la spécialité n'encouragent pas les employeurs à financer cette formation.

Pour les étudiantes, le rythme de la scolarité est véritablement le point noir de la formation. La puéricultrice est amenée à travailler dans de nombreux secteurs (hospitaliers et extra-hospitaliers). La formation actuelle, en un an, ne permet pas d'approfondir l'ensemble des notions indispensables à la prise en charge de l'enfant de 0 à 18 ans. Près de 40% des étudiantes disent avoir été déprimées depuis le début de la formation et 85% se disent épuisées...

Enfin, un point important lors des stages semble être la difficulté pour les étudiantes puéricultrices d'être encadrées par des professionnels diplômés de la même spécialité. Cela questionne sur la qualité de l'encadrement. Toutefois, la qualité de l'accueil en stage est un point positif relevé par les étudiantes.

Les études de puéricultrices sont donc attractives, mais doivent à présent s'adapter à l'évolution de la société en approfondissant les contenus et en permettant l'accès au grade master.

Charles Eury

Administrateur ANPDE – Commission étudiante